Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du

tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 7 (1924)

Rubrik: Comité de direction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à Lausanne; Dr H. Seiler, conseiller national à Brigue, et Dr H. Häberlin, conseiller muni-

cipal à Zurich, ce dernier en qualité de suppléant.

M. Quattrini, vice-directeur de l'Office, à Zurich, présenta un rapport sur « l'Office suisse du Tourisme, son point de vue en matière d'horaires et de tarifs », rapport qui fut suivi d'une discussion nourrie.

La deuxième séance, du 16 décembre 1924, à Berne, a été remplie par l'établissement du budget pour 1925 et par les nominations statutaires. Celles-ci donnèrent les résultats suivants:

Président du Conseil du Tourisme : M. le directeur G. Kunz, à Berne.

Vice-Présidents: M. le Dr P. Maillefer, conseiller national, à Lausanne, et M. le Dr H. Häberlin, conseiller municipal, à Zurich, ce dernier en remplacement de M. le Dr Dietler, décédé.

Il fut ensuite procédé à l'élection du Comité de Direction pour une nouvelle période triennale 1924 à 1926, soit 11 membres. Outre sept des anciens membres, les suivants, membres du Conseil du Tourisme, furent appelés à faire partie du Comité:

M. A. Niquille, directeur général des Chemins de fer fédéraux, à Berne.

M. H. Haefeli, président de la Société des Hôteliers, à Lucerne.

M. le Dr Tobler, conseiller d'Etat et conseiller national, à Zurich.

M. le Dr E. Scherrer, président de la ville de St-Gall.

Après adoption du budget pour l'exercice 1925, qui fut introduit par un exposé de M. Junod, directeur, M. Marguerat, directeur des Chemins de fer Viège-Zermatt et du Gornergrat, présenta un intéressant rapport sur la question du chemin de fer de la Furka.

Enfin M. le Dr Blaser, chef du Bureau auxiliaire de l'Office suisse du Tourisme, à Lausanne, donna connaissance d'un travail sur le mouvement des étrangers en Suisse pendant l'hiver 1923-1924 et la saison d'été 1924.

C. COMITÉ DE DIRECTION.

Le Comité de Direction a tenu, en 1924, six séances, les 18 février, 8 mars, 3 avril, 4 juin, 1er octobre et 28 novembre.

Il a examiné toutes les questions importantes ayant trait à l'activité de l'Office, notamment celles réclamant une décision du Comité de Direction. Relevons entre autres les suivantes:

Adoption du rapport de gestion sur l'exercice 1923.

Approbation des comptes de 1923 et établissement du budget pour 1925.

Situation financière de l'Association nationale pour le Développement du Tourisme.

Requête au Conseil fédéral et aux Chambres fédérales en vue de l'élévation de la subvention fédérale à l'Association nationale.

Edition du guide « Die Schweiz » en langue allemande.

Edition du « Swiss Travel Almanac » en langue anglaise (saison d'été 1924 et saison d'hiver 1924-1925).

Edition de l'Atlas de poche « La Suisse », en langues française, allemande, italienne et anglaise.

Publication des programmes des manifestations sportives et mondaines en langues allemande, française et anglaise (Saison d'été 1924 et saison d'hiver 1924-1925).

Edition du calendrier à effeuiller « La Suisse », en langues française, allemande et anglaise.

Edition d'une affiche lithographique en couleurs et de deux affiches en héliogravure relatives aux sports d'hiver.

Exposition de l'Art suisse, à Paris, en été 1924.

Exposition Internationale des Arts décoratifs et appliqués, à Paris en 1925. Construction d'un Pavillon suisse consacré aux intérêts du trafic et du tourisme suisses.

Congrès international des Espérantistes, à Genève, en 1925.

Exposition internationale de la Houille blanche et du Tourisme, à Grenoble, en 1925.

Voyage d'étude d'un groupe de médecins hollandais.

Représentation des intérêts touristiques suisses en Scandinavie.

Création d'un bureau de voyages suisse à Vienne, d'entente avec la Direction générale des Chemins de fer fédéraux.

Création d'une agence de l'Office suisse du Tourisme à Prague.

Représentation de l'Office suisse du Tourisme en Italie.

Représentation de l'Office du Tourisme à Nice.

Questions d'horaires et de tarifs ferroviaires (abonnements généraux, suppléments pour trains directs, tarifs de bagages).

Questions relatives à la circulation routière : législation sur la circulation automobile ; restrictions à la circulation le dimanche ; taxes de circulation sur les routes alpestres.

Police des étrangers (trafic en transit Brigue-Domodossola-Centovalli-Locarno). Questions relatives à l'aviation civile.

D. ÉTAT DES MEMBRES.

Au 31 décembre 1923 les subventionnants et les membres versant une cotisation d'au moins 500 fr. étaient au nombre de 166, représentant 360.300 fr. Au 31 décembre 1924 ils étaient 153, versant des cotisations et des subventions pour un total de 348.200 fr. Des allocations volontaires sans engagement trisannuel ou pour un montant inférieur à 500 fr. avaient été payées en 1923 par 17 entreprises ou corporations (3.950 fr.), tandis qu'en 1924 elles se sont élevées à 8.120 fr., versés par 34 entreprises et corporations.

Constatons avec satisfaction que la plupart des anciens membres ont renouvelé leurs engagements pour la période triennale 1924-1926, témoignant ainsi de l'intérêt qu'ils portent à l'activité de l'Office suisse du Tourisme et au développement de l'Association nationale pour le Développement du Tourisme. Nous leur en sommes reconnaissants et nous espérons vivement que leur exemple sera suivi par tous ceux qui ont intérêt au mouvement touristique en Suisse : autorités cantonales et communales, entreprises de transport, associations hôtelières, sociétés industrielles, financières et commerciales, sociétés de développement, etc. Cette coopération financière a été tout particulièrement soulignée lors de la discussion aux Chambres fédérales de la requête présentée par l'Office suisse du Tourisme